

NORMES DE RÉDACTION

Document

- Articles : texte d'un maximum de 50 000 caractères ou 8 000 mots (minimum de 37 500 caractères ou 6 000 mots), comprenant les espaces blancs et les notes, mais excluant les références bibliographiques ; précédé d'un résumé (en français et en anglais) d'environ 1 000 caractères ou 150 mots, accompagnés de quelques mots-clés ;
- Comptes rendus : texte d'un maximum de 15 000 caractères ou 2 500 mots (minimum de 9 500 caractères ou 1 500 mots) ;
- Signature : nom et prénom, fonction et affiliation, adresse électronique ;

Organisation et mise en forme du texte

Texte

- Texte courant en Times New Roman, standard, justifié, interligne double, caractères de 12 pt ;
- Éviter les lignes blanches entre les paragraphes ;
- Identifier les paragraphes par un retrait de 0,5 cm (ne pas appliquer cette règle après une citation en retrait, sauf pour indiquer qu'un nouveau paragraphe commence) ;

Sous-titres

- Se limiter à trois niveaux de sous-titres (1., 1.1., 1.1.1.) ;
- Chaque article doit commencer par une section « 1. Introduction » ;
- Utiliser les éléments typographiques suivants : caractères gras (sous-titres de premier niveau), italiques (sous-titres de deuxième niveau) et normaux (sous-titres de troisième niveau) ;
- Ajouter deux lignes blanches avant chaque sous-titre et une ligne blanche après ;

Citations

- Citations courtes (trois lignes et moins) : intégrées dans le texte, entre guillemets (pour la hiérarchie des guillemets, v. plus loin) ;
- Citations longues (plus de trois lignes) : placées en retrait, sans guillemets, suivies d'une référence entre parenthèses, simple interligne, caractères de 10 pt ;
- Chaque citation est suivie d'un renvoi bibliographique entre parenthèses selon le modèle : (auteur, année : page) ;

Notes

- En bas de page, interligne simple, 10 pt ;
- Les notes servent exclusivement à donner des informations supplémentaires ; elles ne contiennent pas de références bibliographiques ;

- Les appels de note sont placés avant tout signe de ponctuation (dans le cas d'une note qui fait suite à un passage guillemeté, l'appel se trouve après le guillemet fermant) ;

Précisions typographiques

- Ne pas utiliser de gras ni de soulignement ;
- Mettre les mots en langues étrangères en italique (*Aufklärung*) ;
- Utiliser une espace insécable devant les signes de ponctuation suivants : deux-points (:), point-virgule (;), point d'interrogation (?), point d'exclamation (!) ainsi que devant les symboles % et \$; utiliser également une espace insécable avant et après les tirets (–) utilisés dans la phrase ;
- Utiliser des accents sur les lettres majuscules (*État*), sauf lorsqu'il s'agit d'un sigle ;
- Utiliser les guillemets français (« ») ; le guillemet ouvrant est suivi d'une espace insécable et le guillemet fermant est précédé d'une espace insécable ; respecter la hiérarchie des guillemets : les guillemets français (« ») pour les citations de premier niveau, les guillemets anglais doubles (" ") sans espace insécable) pour le deuxième niveau, éventuellement les guillemets anglais simples (' ') sans espace insécable) pour le troisième niveau ;
- Exemples : numérotés à l'aide de chiffres arabes entre parenthèses ;
- Dates et siècles : les dates sont indiquées selon le format « 1^{er} janvier 1965 », « 21 juillet 1979 » (il faut éviter les formats 01/01/1965 ou 21.07.1979) ; les siècles sont toujours écrits en chiffres romains : XIX^e siècle (et non 19^e siècle) ;

Bibliographie

Références dans le corps du texte

- Utiliser le modèle (auteur, année : pages), comme dans les exemples suivants :

Un auteur	(Blommaert, 2005 : 87)
Deux auteurs	(Niedzielski et Preston, 2003 : 45)
Trois auteurs	(Battye, Hintze et Rowlett, 2000 : xii)
Quatre auteurs	(Moreau <i>et al.</i> , 2008 : 34)

- Lorsque plusieurs références se suivent, on utilisera la méthode suivante :

Plusieurs auteurs	(Caron-Leclerc, 1998 ; Laurendeau, 2004) (Adopter l'ordre chronologique ou alphabétique)
Plusieurs publications d'un même auteur	(Preston, 1989, 1999) (Adopter l'ordre chronologique)

- Il faut éviter d'utiliser les expressions *idem* et *ibidem* dans les renvois

Références bibliographiques à la fin du texte

- La bibliographie à la fin du texte reprend, dans l'ordre alphabétique, toutes les références citées dans le corps du texte ou dans les notes ;
- Identifier le nom et le prénom complet de l'auteur, le lieu de publication et la maison d'édition ;
- Les numéros thématiques de revue doivent être accompagnés de leur titre complet tout comme les articles qui sont publiés dans de tels numéros ;
- Les références de publications en ligne doivent être accompagnées d'une date de consultation identifiée entre parenthèses ;
- La mention du nom d'une collection est facultative ;

- S'il y a lieu, il faut séparer les sources primaires des sources secondaires ;
- Les références doivent être conformes aux exemples suivants :

Livre	Blommaert, Jan (2005), <i>Discourse : a critical introduction</i> , Cambridge (Royaume-Uni)/New York, Cambridge University Press.
Collectif	Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (dir.) (1989), <i>Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique</i> , Québec, Presses de l'Université Laval. (On utilise toujours l'abréviation <i>dir.</i> et non pas <i>éd.</i> ou <i>éds.</i>)
Numéro thématique de revue	Remysen, Wim et Kristin Reinke (dir.) (2014), <i>Pratiques langagières et idéologies linguistiques en contexte urbain : les communautés linguistiques de Montréal</i> , numéro thématique de la <i>Revue canadienne de linguistique</i> , vol. 59, n° 1.
Article dans un collectif	Laurendeau, Paul (2004), « Un remarqueur canadien de l'entre-deux-guerres : Louis-Philippe Geoffrion et ses <i>Zigzags autour de nos parlars</i> », dans Philippe Caron (dir.), <i>Les remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours</i> , Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 211-235.
Article de revue	Niño-Murcia, Mercedes (2001), « Late-stage standardization and language ideology in the Colombian press », <i>International journal of the sociology of language</i> , n° 140, p. 119-144.
Article de revue (numéro thématique)	Preston, Dennis (2008), « Qu'est-ce que la linguistique populaire ? Une question d'importance », <i>Pratiques</i> , n°s 139-140 (<i>Linguistique populaire ?</i> , sous la dir. de Guy Achard-Bayle et Marie-Anne Paveau), p. 3-16.
Thèse ou mémoire	Caron-Leclerc, Marie-France (1998), <i>Les témoignages anciens sur le français du Canada (du XVII^e au XIX^e siècle) : édition critique et analyse</i> , thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
Communication dans un colloque	Schwarze, Sabine et Wim Remysen (2013), « Les idéologies linguistiques entre science et linguistique profane », communication présentée au colloque <i>Les idéologies linguistiques dans la presse écrite : l'exemple des langues romanes</i> , Université d'Augsbourg, 30 octobre.

- Quelques cas particuliers :

Réédition	Rey-Debove, Josette (1997), <i>Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage</i> , 2 ^e éd., Paris, Armand Colin. [1 ^{re} éd., 1978.]
Traduction	Lodge, Anthony R. (1997), <i>Le français : histoire d'un dialecte devenu langue</i> , Paris, Fayard. [Titre original : <i>French, from Dialect to Standard</i> , Londres/New York, Routledge, 1993. Traduit de l'anglais par Cyril Veken.] (La mention du nom du traducteur est facultative, mais le même choix doit guider l'ensemble des références bibliographiques)
Publication dans une collection	Daveluy, Michelle (1987), <i>Les langues étendards : allégeances langagières en français parlé à Montréal</i> , Québec, Nota Bene, coll. « Langue et pratiques discursives ». (La mention d'une collection est facultative, mais le même choix doit guider l'ensemble des références bibliographiques)

Article paru dans une revue électronique	Abécassis, Mikaël (2005), « Étude sociolinguistique du vernaculaire parisien à travers le cinéma, la chanson et les cris de la rue », <i>Diversité langues</i> , vol. 10, disponible sur www.teluq.quebec.ca/diverscite . [Page consultée le 16 janvier 2014.]
Document disponible sur le Web	Statistiques Canada (2011), <i>Profil du recensement de 2011</i> , disponible sur www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm . [Page consultée le 16 janvier 2014.]

Abréviations

et autres (<i>et alii</i>)	<i>et al.</i>
numéro	n°
par exemple	p. ex.
voir (toujours préférer à confer)	v.
volume	vol.

Tableaux, illustrations et graphiques

- Les tableaux, illustrations et graphiques seront acceptées seulement si elles sont indispensables à l'analyse et qu'elles sont commentées dans le texte ;
- Ils sont numérotés et accompagnés d'un titre (celui-ci est inséré au-dessus des tableaux et en dessous des illustrations et des graphiques) ;
- L'auteur a la responsabilité de fournir toute l'information requise en matière des droits de reproduction lorsque cela s'applique.

Document préparé par Wim Remysen et Sabine Schwarze,
version en date du 1^{er} août 2015.